COMMUNE DE PARIS.

Cour
FRC
6463

Extrait du Registre des délibérations du Conseil-Général.

Du 13 Mars 1793, L'an deuxième de la République Française.

D'après l'invitation d'une Députation de la Société des Défenseurs de la République, de se rendre dimanche 17, à la place de la Réunion, où le Corps Electoral et les Sociétés patriotiques doivent se rendre, à l'effet de se donner le baiser fraternel.

Le Conseil-général, applaudissant aux motifs qui ont inspiré cette démarche amicale;

Considérant qu'un génie malfaisant avoit cherché à armer les département contre les les Citoyens de Paris, mais qu'heureusement le génie de la liberté a triomphé de ces coupables complots ;

Considérant qu'il est de son devoir de resserrer tous les liens de la fraternité qui doivent exister entre tous les Citoyens de la République ;

DÉCLARE à l'unanimité qu'il donne son adhésion à l'arrêté de la Société des Défenseurs de la République ; qu'en conséquence, le Conseil-général se rendra Dimanche matin à dix heures à la place de la Réunion, pour assister à la Cérémonie fraternelle qui doit y avoir lieu.

ARRÊTE que le Corps Electoral, les quarante-huit Sections, les Sociétés Patriotiques seront invitées à y assister.

ARRÊTTE en outre que le présent sera im-

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

primé, affiché, envoyé aux quarante-huit Sections, au Département, à l'Assemblée Electorale, et aux Sociétés populaires.

Signé, PACHE, *Maire*, *Président.*

COULOMBEAU, *Secrétaire-Greffier.*

Pour copie conforme,

COULOMBEAU, *Secrétaire-Greffier.*

De l'Imprimerie de C.-F. PATRIS, Imprimeur de la Commune, rue du fauxbourg Saint-Jacques, maison des ci-devant dames Sainte-Marie.